

A PARTIR DU 11 DECEMBRE 2011

De 6h à 23 h

50 TRAINS QUOTIDIENS SUR LA LIGNE RFF.

Ce sont les précisions que vous pourrez lire dans le dossier spécial TGV RHIN-RHONE publié par la revue du Grand Besançon N° 49 de Novembre/Décembre 2011 distribué dans votre boîte à lettres.

En effet, **15 navettes** Aller et Retour sont prévues entre Besançon Viotte et Besançon Franche Comté TGV.

A noter, comme nous l'avons signalé dans notre journal N° 8, que ces navettes seront à tractation diesel, alors que la ligne est électrifiée pour les TGV !

10 TGV Aller et Retour, sont programmés au départ de la gare Viotte et emprunteront la ligne RFF en direction de Paris, Lyon, Strasbourg, Dijon, Marseille, Belfort/Montbéliard, Mulhouse.

Et ce de 6h à 23 h, sans oublier la possibilité de trains de marchandises de nuit. Ce qui laisse en tout et pour tout une plage de 7h de tranquillité relative nocturne !

Depuis 2 ans nous avons engagé un combat opiniâtre afin d'obtenir la couverture de ce tronçon de ligne, puis devant le refus opposé pour des raisons budgétaires, la construction d'un mur anti bruit !

Nous avons mené en décembre 2009, une enquête sur la perception des nuisances à subir par les riverains : 60 personnes y avaient répondu traduisant un fort malaise des habitants. Nous avons organisé une petite manifestation avec installation d'un calicot en travers de la voie ferrée avec un mot d'ordre : « IL FAUT COUVRIR LA VOIE FERREE ». Si la mobilisation des riverains est restée faible, la TV régionale et la presse ont rendu compte de cette manifestation.

Nous avons interpellé sans relâche RFF, LA SNCF, L'AGGLOMÉRATION, LE CONSEIL REGIONAL, sur ces questions.

Les seuls résultats obtenus sont :

L'interdiction (sauf danger) de l'utilisation du Klaxon à l'entrée et à la sortie du tunnel. (RFF l'aurait inscrit dans son cahier des charges de l'utilisation de la ligne).

A PARTIR DU 11 DECEMBRE 2011

De 6h à 23 h

50 TRAINS QUOTIDIENS SUR LA LIGNE RFF.

Ce sont les précisions que vous pourrez lire dans le dossier spécial TGV RHIN-RHONE publié par la revue du Grand Besançon N° 49 de Novembre/Décembre 2011 distribué dans votre boîte à lettres.

En effet, **15 navettes** Aller et Retour sont prévues entre Besançon Viotte et Besançon Franche Comté TGV.

A noter, comme nous l'avons signalé dans notre journal N° 8, que ces navettes seront à tractation diesel, alors que la ligne est électrifiée pour les TGV !

10 TGV Aller et Retour, sont programmés au départ de la gare Viotte et emprunteront la ligne RFF en direction de Paris, Lyon, Strasbourg, Dijon, Marseille, Belfort/Montbéliard, Mulhouse.

Et ce de 6h à 23 h, sans oublier la possibilité de trains de marchandises de nuit. Ce qui laisse en tout et pour tout une plage de 7h de tranquillité relative nocturne !

Depuis 2 ans nous avons engagé un combat opiniâtre afin d'obtenir la couverture de ce tronçon de ligne, puis devant le refus opposé pour des raisons budgétaires, la construction d'un mur anti bruit !

Nous avons mené en décembre 2009, une enquête sur la perception des nuisances à subir par les riverains : 60 personnes y avaient répondu traduisant un fort malaise des habitants. Nous avons organisé une petite manifestation avec installation d'un calicot en travers de la voie ferrée avec un mot d'ordre : « IL FAUT COUVRIR LA VOIE FERREE ». Si la mobilisation des riverains est restée faible, la TV régionale et la presse ont rendu compte de cette manifestation.

Nous avons interpellé sans relâche RFF, LA SNCF, L'AGGLOMÉRATION, LE CONSEIL REGIONAL, sur ces questions.

Les seuls résultats obtenus sont :

L'interdiction (sauf danger) de l'utilisation du Klaxon à l'entrée et à la sortie du tunnel. (RFF l'aurait inscrit dans son cahier des charges de l'utilisation de la ligne).

La cession par RFF, d'une bande de terrain, le long

de la voie ferrée, rue Nicolas Bruand afin d'élargir le trottoir.

C'est peu au regard des enjeux mais c'est déjà ça. Rappelons également que RFF n'a effectué que des calculs théoriques sur les nuisances sonores attendues (voir dossier sur notre site www.chaprais.fr) . Et que la législation l'oblige à faire le point d'ici un an, avec relevés réels des nuisances.

Si elles dépassaient le seuil légal autorisé, RFF devrait effectuer les travaux nécessaires qui seraient alors beaucoup plus difficiles et coûteux. De plus, la réglementation en vigueur évoque des moyennes : ce qui signifie qu'un train bruyant peut être compensé par un autre moins bruyant avec la moyenne des deux !

AUSSE EN VOTRE QUALITE DE RIVERAINS CONCERNES AU PREMIER CHEF, IL VOUS APPARTIENT D'ETRE VIGILANTS !

Vous devez systématiquement relever les trains qui produisent des nuisances entraînant des troubles de voisinage : si possible le type de train, la date, l'heure et de quelles nuisances il s'agit.

Effectuez des relevés réguliers et transmettez-les sans attendre à RFF et à notre Association soir par courriel ou à notre adresse.

Nous sommes déjà intervenus, dans le passé, auprès de la SNCF, à la demande des riverains de l'entrepôt des TER, du fait de moteurs bruyants tournant tôt le matin, voire toute la journée sous les fenêtres des riverains. Des solutions ont été trouvées et ces nuisances ont pratiquement disparu.

Il peut en être ainsi, si besoin est, si vous vous mobilisez. « VIVRE AUX CHAPRAIS » sera bien sûr à vos côtés. Dès Janvier 2012, lors de la parution de notre prochain journal N° 9 tiré et distribué à 5000 exemplaires dans le quartier, nous évoquerons cette question et publierons vos témoignages (sans donner votre nom, si vous le souhaitez).

Alors n'hésitez pas à nous informer de l'évolution de la situation. Dès maintenant vous pouvez nous rejoindre dans ce combat en adhérant à « VIVRE AUX CHAPRAIS » Votre cotisation sera valable pour 2012. **RESTONS VIGILANTS !**

Bulletin d'Adhésion

Nom..... Prénom..... Courriel.....

Adresse.....

Adhère à « VIVRE AUX CHAPRAIS »

Cotisation base : 20€ soutien : 40 €

Signature.

La cession par RFF, d'une bande de terrain, le long

de la voie ferrée, rue Nicolas Bruand afin d'élargir le trottoir.

C'est peu au regard des enjeux mais c'est déjà ça. Rappelons également que RFF n'a effectué que des calculs théoriques sur les nuisances sonores attendues (voir dossier sur notre site www.chaprais.fr) . Et que la législation l'oblige à faire le point d'ici un an, avec relevés réels des nuisances.

Si elles dépassaient le seuil légal autorisé, RFF devrait effectuer les travaux nécessaires qui seraient alors beaucoup plus difficiles et coûteux. De plus, la réglementation en vigueur évoque des moyennes : ce qui signifie qu'un train bruyant peut être compensé par un autre moins bruyant avec la moyenne des deux !

AUSSE EN VOTRE QUALITE DE RIVERAINS CONCERNES AU PREMIER CHEF, IL VOUS APPARTIENT D'ETRE VIGILANTS !

Vous devez systématiquement relever les trains qui produisent des nuisances entraînant des troubles de voisinage : si possible le type de train, la date, l'heure et de quelles nuisances il s'agit.

Effectuez des relevés réguliers et transmettez-les sans attendre à RFF et à notre Association soir par courriel ou à notre adresse.

Nous sommes déjà intervenus, dans le passé, auprès de la SNCF, à la demande des riverains de l'entrepôt des TER, du fait de moteurs bruyants tournant tôt le matin, voire toute la journée sous les fenêtres des riverains. Des solutions ont été trouvées et ces nuisances ont pratiquement disparu.

Il peut en être ainsi, si besoin est, si vous vous mobilisez. « VIVRE AUX CHAPRAIS » sera bien sûr à vos côtés. Dès Janvier 2012, lors de la parution de notre prochain journal N° 9 tiré et distribué à 5000 exemplaires dans le quartier, nous évoquerons cette question et publierons vos témoignages (sans donner votre nom, si vous le souhaitez).

Alors n'hésitez pas à nous informer de l'évolution de la situation. Dès maintenant vous pouvez nous rejoindre dans ce combat en adhérant à « VIVRE AUX CHAPRAIS » Votre cotisation sera valable pour 2012. **RESTONS VIGILANTS !**

Bulletin d'Adhésion

Nom..... Prénom..... Courriel.....

Adresse.....

Adhère à « VIVRE AUX CHAPRAIS »

Cotisation base : 20€ soutien : 40 €

Signature.

La cession par RFF, d'une bande de terrain, le long